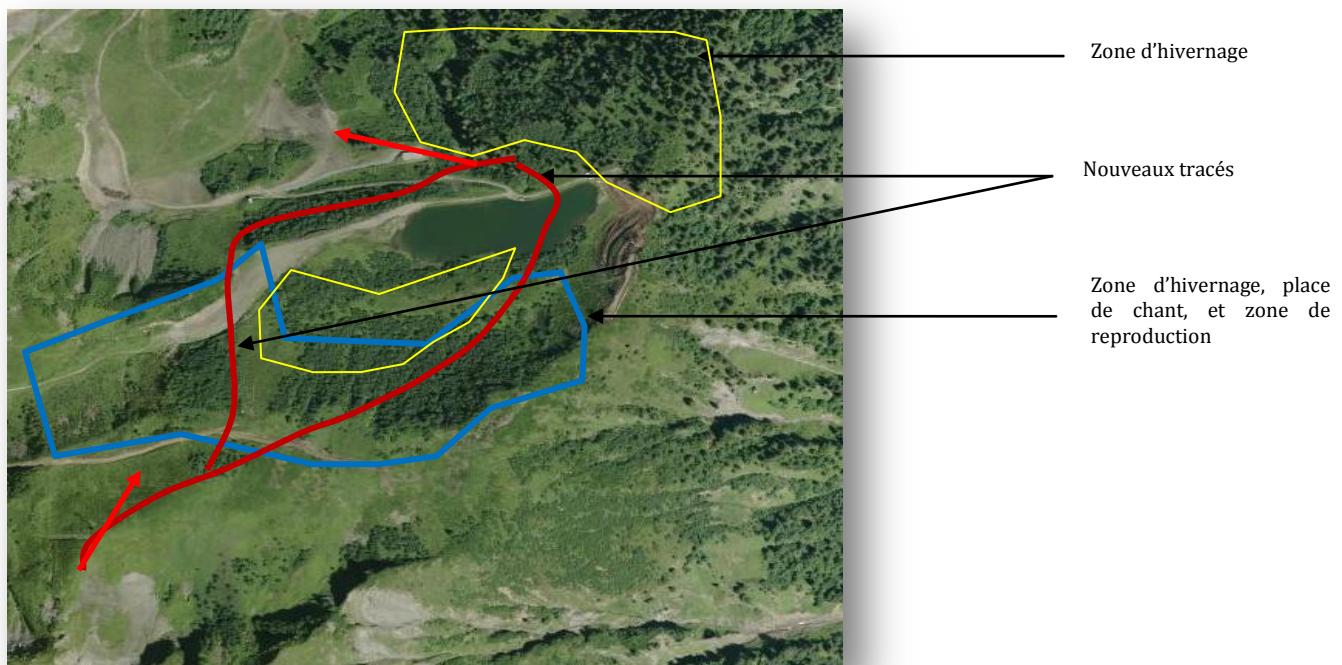


Création d'une nouvelle piste – Gestion du terrassement – Samoëns

Réduire ses impacts

- Création d'une piste de liaison dans une zone à enjeu pour la reproduction du Tétras lyre et à proximité d'une zone importante pour l'hivernage.



- Volonté d'impacter au minimum le milieu en travaillant avec le bureau d'étude AGRESTIS, l'Association Intercommunale de Chasse Agrée en charge de la gestion de la Réserve Arve et Giffre et la Fédération départementale des chasseurs de Haute Savoie.

Volontés

- Réduire l'impact du terrassement par des emprises réduites au à son strict nécessaire.
- Canaliser les skieurs en dehors des zones d'hivernage de la faune.
- Réduire au minimum l'impact sur l'écoulement des eaux pour la retenue colinéaire et la zone humide présente à proximité.
- Eviter la destruction de la végétation présente à proximité (aulnaie, rhodoraie) pour maintenir les habitats de reproduction.
- Maintenir cet habitat de reproduction grâce à l'intégration de la piste avec un débroussaillage en mosaïque en bordure.
- Ne pas générer une augmentation du dérangement hivernal sur le secteur indiqué en jaune.

Choix effectués

- Le terrassement s'est limité à un grattage de surface avec réutilisation de la terre végétale et respect de la topographie initiale (bosselage et rocher) et ceci après le 15 août.
- Le terrassement s'est limitée à la simple largeur de la piste en intégrant notamment les hauteurs de neiges attendues pour se limiter à quelques points hauts. Cette démarche a favorisé une économie sur les heures de travail rendues nécessaires.
- La bordure du terrassement n'a pas été traitée de manière rectiligne et des bouquets de rhododendrons ont été maintenus permettant ainsi de maintenir une continuité écologique entre les habitats de reproduction en place et de faciliter la reconquête des sols terrassés par la végétation.
- Des renvois d'eau ont été conçus pour réduire la vitesse de ruissellement des eaux, pour respecter l'écoulement initial et pour réduire les phénomènes érosifs.
- Débroussaillage en mosaïque de la rhodoraie présente à proximité afin de rouvrir le milieu et en améliorer la qualité pour la reproduction du Tétras lyre.
- Assurer la végétalisation de la piste par la conservation de la terre végétale et par un choix de semences spécifiques et sélectionnées avec l'AICA Arve et Giffre et Agrestis.

Accompagnement

- Sensibilisation du terrassier, qui était aussi dameur ce qui lui a permis d'adapter les travaux de terrassement aux réelles exigences du damage en hiver.
- Suivi des effectifs de Tétras lyre, de cerfs, de chamois sur la zone pour les années à venir en partenariats avec la Fédération départementale des chasseurs.
- Suivi de la végétalisation par le bureau d'étude AGRESTIS pour en assurer le succès.
- Suivi des travaux par le responsable des pistes selon le cahier des charges établi.
- Visite de fin de chantier par le bureau d'étude pour constater du respect du cahier des charges.
- Mise en place d'une barrière et de panneaux pour préserver la zone d'hivernage (secteur jaune).



Figure 1 Autre cas : Terrassement à large ampleur qui aurait pu être amélioré en en préservant la transition entre la piste et la bordure et laissant quelques îlots de végétations

Contacts

- P.Roche – Technicien Fédération des Chasseurs de Haute Savoie - proche@chasseurs74.fr
- P.Richard – Responsable des pistes domaine skiable de Samoëns – 06 86 16 36 99

Autres expériences

- Domaine skiable de Flaine - F.Marion – Directeur Général Adjoint du domaine skiable de Flaine - Frederic.Marion@compagniedesalpes.fr
- Domaine skiable de Chamonix – Accueil - 04.50.53.22.75